

L'Université du Travail de Lille

Un entretien avec M. Daniel Vincent qui a présenté le projet au Conseil Général

Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs du projet de création à Lille d'une Université du Travail, projet dont le Conseil général du Nord a été saisi par M. Daniel Vincent, ancien ministre.

Interrogé à ce sujet par un collaborateur de « Excelsior », M. Daniel Vincent a bien voulu lui exposer les grandes lignes du nouvel organisme.

M. Daniel Vincent a tenu d'abord à déclarer qu'il ne s'agit pas de créer une Université au sens où l'entend le public, mais d'organiser un organisme ambitieux, mais dépourvu de caractère officiel, qui aura pour but de coordonner les efforts déjà existants, de grouper leurs forces et de les rendre plus fructueuses.

Ceci dit, il a exposé comment ce plan d'ensemble pourrait être réalisé.

L'Université du Travail serait administrée par un comité central, assisté de sous-comités spécialisés. Ce comité comporterait trois éléments : un administratif, représentant des administrations municipales ou départementales et de l'Etat; un élément industriel et commercial; et un élément pédagogique, comprenant des personnalités qualifiées et des représentants des personnes enseignantes.

Le caractère du problème à résoudre tient en peu de mots : assurer efficacement l'apprentissage à l'école pour les uns et, pour les autres, les enseignements destinés à compléter l'apprentissage à l'atelier, au point de vue de l'éducation professionnelle des ouvriers et des employés, des agents de maîtrise et des patrons eux-mêmes.

Elle formerait, au point de vue pédagogique, un organisme qui faciliterait en la spécialisant les ingénieurs sortis de nos grandes écoles et les ouvriers qui ont une éducation technique généralisée. En outre, procurer à quiconque n'a pu fréquenter les écoles techniques, les moyens de se cultiver et de s'élever tout en vivant de son métier jusqu'au sommet de la hiérarchie industrielle.

Pour atteindre à la réalisation, dans chacun des groupes de bâtiment de l'Université du Travail, écoles et cours seraient agrégés autour d'un centre d'enseignement technique. Ce centre serait la cellule mère du groupe. Son concours serait particulièrement précieux. Elle donnerait à la mission de passer de l'état de simple école à celui de véritable université.

Si intéressant, si passionnant que soit le point de vue technique dans l'Université du Travail en général, il ne doit pas nous faire oublier qu'il y a aussi l'aspect humain et social à faire passer, à côté de l'éducation technique et professionnelle, à une éducation véritablement humaine. Il faut élever la masse ouvrière au triple point de vue civique, économique et social. Le groupe, l'action, l'entraide, les loisirs, les sports, les perfectionnements permettra d'organiser pour eux des conférences et des cours qui s'ajoutent à leur cours professionnel.

De tout cela, nous dit en terminant M. Daniel Vincent, il ressort une conception d'ensemble déjà très claire. Par l'effort des industriels et des syndicats ouvriers, elle sera réalisable. Les pouvoirs publics ne marchanderont pas leur concours. Nous avons, à Charleroi, l'exemple de ce qu'on peut faire dans ce sens. Un homme trié sur le volet, M. Omer Buisson, après une vaste enquête en Amérique avant la guerre, a été l'âme de l'organisation belge que nous voudrions égaler et dépasser.

Il ne s'agit pas de créer une Université au sens où l'entend le public, mais d'organiser un organisme ambitieux, mais dépourvu de caractère officiel, qui aura pour but de coordonner les efforts déjà existants, de grouper leurs forces et de les rendre plus fructueuses.

Interrogé à ce sujet par un collaborateur de « Excelsior », M. Daniel Vincent a bien voulu lui exposer les grandes lignes du nouvel organisme.

M. Daniel Vincent a tenu d'abord à déclarer qu'il ne s'agit pas de créer une Université au sens où l'entend le public, mais d'organiser un organisme ambitieux, mais dépourvu de caractère officiel, qui aura pour but de coordonner les efforts déjà existants, de grouper leurs forces et de les rendre plus fructueuses.

Ceci dit, il a exposé comment ce plan d'ensemble pourrait être réalisé.

L'Université du Travail serait administrée par un comité central, assisté de sous-comités spécialisés. Ce comité comporterait trois éléments : un administratif, représentant des administrations municipales ou départementales et de l'Etat; un élément industriel et commercial; et un élément pédagogique, comprenant des personnalités qualifiées et des représentants des personnes enseignantes.

Le caractère du problème à résoudre tient en peu de mots : assurer efficacement l'apprentissage à l'école pour les uns et, pour les autres, les enseignements destinés à compléter l'apprentissage à l'atelier, au point de vue de l'éducation professionnelle des ouvriers et des employés, des agents de maîtrise et des patrons eux-mêmes.

Elle formerait, au point de vue pédagogique, un organisme qui faciliterait en la spécialisant les ingénieurs sortis de nos grandes écoles et les ouvriers qui ont une éducation technique généralisée. En outre, procurer à quiconque n'a pu fréquenter les écoles techniques, les moyens de se cultiver et de s'élever tout en vivant de son métier jusqu'au sommet de la hiérarchie industrielle.

Pour atteindre à la réalisation, dans chacun des groupes de bâtiment de l'Université du Travail, écoles et cours seraient agrégés autour d'un centre d'enseignement technique. Ce centre serait la cellule mère du groupe. Son concours serait particulièrement précieux. Elle donnerait à la mission de passer de l'état de simple école à celui de véritable université.

Si intéressant, si passionnant que soit le point de vue technique dans l'Université du Travail en général, il ne doit pas nous faire oublier qu'il y a aussi l'aspect humain et social à faire passer, à côté de l'éducation technique et professionnelle, à une éducation véritablement humaine. Il faut élever la masse ouvrière au triple point de vue civique, économique et social. Le groupe, l'action, l'entraide, les loisirs, les sports, les perfectionnements permettra d'organiser pour eux des conférences et des cours qui s'ajoutent à leur cours professionnel.

De tout cela, nous dit en terminant M. Daniel Vincent, il ressort une conception d'ensemble déjà très claire. Par l'effort des industriels et des syndicats ouvriers, elle sera réalisable. Les pouvoirs publics ne marchanderont pas leur concours. Nous avons, à Charleroi, l'exemple de ce qu'on peut faire dans ce sens. Un homme trié sur le volet, M. Omer Buisson, après une vaste enquête en Amérique avant la guerre, a été l'âme de l'organisation belge que nous voudrions égaler et dépasser.

Il ne s'agit pas de créer une Université au sens où l'entend le public, mais d'organiser un organisme ambitieux, mais dépourvu de caractère officiel, qui aura pour but de coordonner les efforts déjà existants, de grouper leurs forces et de les rendre plus fructueuses.

Interrogé à ce sujet par un collaborateur de « Excelsior », M. Daniel Vincent a bien voulu lui exposer les grandes lignes du nouvel organisme.

M. Daniel Vincent a tenu d'abord à déclarer qu'il ne s'agit pas de créer une Université au sens où l'entend le public, mais d'organiser un organisme ambitieux, mais dépourvu de caractère officiel, qui aura pour but de coordonner les efforts déjà existants, de grouper leurs forces et de les rendre plus fructueuses.

Ceci dit, il a exposé comment ce plan d'ensemble pourrait être réalisé.

L'Université du Travail serait administrée par un comité central, assisté de sous-comités spécialisés. Ce comité comporterait trois éléments : un administratif, représentant des administrations municipales ou départementales et de l'Etat; un élément industriel et commercial; et un élément pédagogique, comprenant des personnalités qualifiées et des représentants des personnes enseignantes.

Le caractère du problème à résoudre tient en peu de mots : assurer efficacement l'apprentissage à l'école pour les uns et, pour les autres, les enseignements destinés à compléter l'apprentissage à l'atelier, au point de vue de l'éducation professionnelle des ouvriers et des employés, des agents de maîtrise et des patrons eux-mêmes.

Elle formerait, au point de vue pédagogique, un organisme qui faciliterait en la spécialisant les ingénieurs sortis de nos grandes écoles et les ouvriers qui ont une éducation technique généralisée. En outre, procurer à quiconque n'a pu fréquenter les écoles techniques, les moyens de se cultiver et de s'élever tout en vivant de son métier jusqu'au sommet de la hiérarchie industrielle.

Pour atteindre à la réalisation, dans chacun des groupes de bâtiment de l'Université du Travail, écoles et cours seraient agrégés autour d'un centre d'enseignement technique. Ce centre serait la cellule mère du groupe. Son concours serait particulièrement précieux. Elle donnerait à la mission de passer de l'état de simple école à celui de véritable université.

Si intéressant, si passionnant que soit le point de vue technique dans l'Université du Travail en général, il ne doit pas nous faire oublier qu'il y a aussi l'aspect humain et social à faire passer, à côté de l'éducation technique et professionnelle, à une éducation véritablement humaine. Il faut élever la masse ouvrière au triple point de vue civique, économique et social. Le groupe, l'action, l'entraide, les loisirs, les sports, les perfectionnements permettra d'organiser pour eux des conférences et des cours qui s'ajoutent à leur cours professionnel.

De tout cela, nous dit en terminant M. Daniel Vincent, il ressort une conception d'ensemble déjà très claire. Par l'effort des industriels et des syndicats ouvriers, elle sera réalisable. Les pouvoirs publics ne marchanderont pas leur concours. Nous avons, à Charleroi, l'exemple de ce qu'on peut faire dans ce sens. Un homme trié sur le volet, M. Omer Buisson, après une vaste enquête en Amérique avant la guerre, a été l'âme de l'organisation belge que nous voudrions égaler et dépasser.

LES GRÈVES

Une grève d'électriciens à Jemmapes

Ayant appris que les salaires seraient réduits de 6 %, à partir du 1^{er} août, 170 ouvriers de la Centrale électrique de Jemmapes ont quitté le travail. La direction a aussitôt pris des mesures pour que la région ne manque pas de courant. Elle a, de plus, fait appel à la Ligue de la Liberté du Travail de Paris. On espère que ce conflit sera de très courte durée.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, LUNDI 5 JUIN

Aujourd'hui, saint Boniface; demain, saint Claude.
156^e jour de l'année.
Soleil : Lever à 4 h. 51; coucher, à 20 h. 48.
Lune : Premier quartier du 2. Pleine lune le 6. Bibliophilie pour tous, 35 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

MANIFESTATION DU SOUVENIR

Le centenaire de Gustave Nadaud

C'est aujourd'hui lundi à 11 heures, que le Choral Nadaud, société nationale, se rendra au monument de Gustave Nadaud, son premier président d'honneur.

En cette cérémonie du souvenir, le Choral Nadaud fera entendre le cantateur de l'illustre chansonnier roubaixien et au même temps le 40^e anniversaire de sa propre fondation.

Cette manifestation du souvenir sera aussi une manifestation artistique à laquelle participeront la « Concordia Harmonie » et la « Muse de Nadaud ».

Voici ci-dessous le programme d'exécution : Ouverture par la « Concordia-Harmonie »; discours du président et remise de palme; « Marche solennelle » par la « Concordia »; « Hommage à Nadaud », poésie de A. Delannoy, récit par M. Alfred Lecomte; « Hymne de gloire », chanté par le « Choral Nadaud ».

LES INCENDIES

Rue Jacquart. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une salle de jeux, Abbé Masurel, samedi, vers 10 h. 45, par suite de l'échouement de trois cordes. Le personnel de l'usine parvint rapidement à éteindre le feu, et les dégâts n'eurent pas à être craints.

Rue de l'Hospice. — Dimanche, vers 8 h. 30, le poste des pompiers était prévenu qu'un incendie venait de se déclarer au premier étage du numéro 5 de la rue de l'Hospice, dans les bureaux de M. Paul Hoesel, représentant de commerce. Les secours furent déjà arrivés avant que le feu ne se déclarât.

MORT DE M. JULES DUBURCO, PHARMACIEN. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jules Duburco, pharmacien, décédé en son domicile, 3, Contour St-Martin, à l'âge de 61 ans.

Le défunt, beau-frère de M. l'abbé Edmond Truffaut, curé de Sequedin, était un ancien membre de la société de gymnastique « La Roubaixienne ». Ses funérailles auront lieu mardi à 9 h. 30 en l'église Saint-Martin.

Nous adressons à la famille de M. Jules Duburco nos sincères condoléances.

PUPILLES DE LA NATION.

Le Cercle Saint-Martin est le siège de la « Comédie » de la Chorale Saint-Céleste. Il est aussi celui de la symphonie Saint-Martin qui donnera un concert le dimanche 28, en la basilique de la Marlière, à midi en l'honneur de la musique et de la musique d'ensemble.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la C.I.M.A., un manoeuvre, Pierre Vanpoucke, 22 ans, 326, rue de l'Épave, à Roubaix, a été blessé à l'œil droit par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la C.I.M.A., un manoeuvre, Pierre Vanpoucke, 22 ans, 326, rue de l'Épave, à Roubaix, a été blessé à l'œil droit par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

WASQUEHAL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

Journal de Roubaix

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

Journal de Roubaix

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

Journal de Roubaix

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

Journal de Roubaix

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture Saint-Gobain, un manoeuvre, Albert, a été blessé à la jambe gauche par un objet métallique tombé d'un camion de bois.